

**Pour des informations complémentaires**  
**prendre contact avec**

- M.RUIZ Santiago. Entraîneur à l' ECDS  
au 06 36 59 97 56
- M.THOUAN David d' EPS  
Au 06 04 04 6516
- Collège Maurice Genevoix
- 0580017d@ac-dijon.fr
- <http://col58-genevoix.ac-dijon.fr/>

**Le partenaire sportif:**

Espérance Canoë Decize St Léger des Vignes  
Chemin des Olympiade 58301 Decize Cedex

Téléphone: 03.86.77.12.29

E-mail:

- [canoe.club.decize@orange.fr](mailto:canoe.club.decize@orange.fr)
- [santi.ruiz58@laposte.net](mailto:santi.ruiz58@laposte.net)



Collège Maurice Genevoix  
51 route d'Avril sur Loire  
58300 Decize  
tél.: 03 86 77 07 30



# **SECTION SPORTIVE CANOE KAYAK**

## **6<sup>ème</sup> à la 3<sup>ème</sup> 2020/2021**





La classe « section sportive canoë-kayak » accueille les élèves de 6<sup>ème</sup> à la 3<sup>ème</sup> **motivés et aptes sur le plan sportif qui souhaitent poursuivre la pratique du canoë-kayak de club au sein même de leur établissement scolaire.**

Ajoutée aux 3 heures d'EPS obligatoires ou 4h (en 6<sup>e</sup>). Cette option, implique 3 heures/semaine supplémentaires le mardi et vendredi, exigeant ainsi des élèves de réelles capacités de travail sur le plan scolaire. L'organisation horaire n'est pas encore définie.

## Objectifs

- Découvrir et perfectionner l'activité canoë-kayak.
- Permettre aux élèves d'associer au mieux les études et la pratique sportive.
- Offrir l'accès à la compétition dans une structure qualifiée. La participation aux compétitions est vivement souhaitée dans le souci de finaliser la formation.
- Participer à la sélection académique et au championnat de France UNSS.
- Favoriser une pratique sportive polyvalente pour respecter au mieux le développement de l'enfant.
- Initier les élèves à l'éducation à l'environnement.

**Contenus:** pratique de la course en ligne, kayak-polo, slalom. Préparation physique multisports (développement des qualités physiques, course à pied, piscine, escalade, sports-collectifs...) en période hivernale.

## **Les moyens:**

• Matériel du club et encadrement qualifié et d'expérience.

**Le transport:** les élèves sont transportés, en bus ou minibus, du collège au club de canoë kayak.

**La sélection :** se fait sur l'engagement sportif de l'élève en club et sur ses résultats scolaires au cours de l'année. Lors de l'inscription, les élèves doivent présenter une licence en club de CK valide, test de savoir nager et les bulletins scolaires de l'année en cours.

(Suite à la crise du COVID 19, aucun test sportif ne sera organisé)

## **Inscription:**

1. **Avoir validé les deux tests suivants (à faire passer auprès d'un maître nageur avant la rentrée scolaire):**
  - a. Test de savoir nager 25 m ou attestation sur l'honneur
  - b. Test préalable à la pratique des activités aquatiques et nautiques en centre de vacances et de loisirs (au club).
  - Le collège n'assure pas la passation de ces tests.
  - **La non validation de l'un des deux tests ne permettra pas à l'élève de participer à la classe kayak.**
  - Donner les attestations de réussite aux enseignants d'EPS le premier jour de la rentrée scolaire.
2. **Adhérer au club ECDSL Canoë Kayak ainsi qu'à l'association sportive du collège (obligatoire).**
  - Le tarif de l'adhésion licence canoë plus jeune (**partie fédéral pour la 1<sup>ère</sup> licence**) au club Espérance Canoë Decize St Léger des Vignes et l'adhésion à l'association sportive du collège comprenant l'accès aux entraînements du club au stages, à l'association sportive du collège (toutes activités) ainsi qu'aux compétitions.
3. **Remplir la fiche option du dossier d'inscription.**

*Une réunion d'information sur la présentation et le fonctionnement de la section sportive canoë-kayak aura lieu (si besoin date à préciser).*